

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le mardi 25 juin 2024 à 17h00, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Francis Malenfant
- ❖ Madame Audrey Mailhot
- ❖ Madame Sylvie Giroux
- ❖ Monsieur Charles Brochu

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Martin Lessard, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que madame Francesca Lebrasseur, greffière adjointe, sont également présents.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-06-32

Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture.

La séance est déclarée ouverte à 17h00.

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**
2. **Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture**
3. **Acceptation et adjudication de la soumission pour les travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown**
4. **Mandat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la surveillance et la préparation d'un appel d'offres de contrôle qualitatif des travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown**
5. **Travaux de nettoyage des fossés et de rechargement granulaire sur le chemin Bergeron**
6. **Résolution autorisant de contracter un emprunt temporaire dans le cadre des travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown**
7. **Période de questions du public***
8. **Levée de la séance**

*Seuls les sujets suivants pourront être discutés lors de la séance extraordinaire, y compris lors de la période de questions.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-06-33

Acceptation et adjudication de la soumission pour les travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown

- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur SEAO pour les travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown ;
- CONSIDÉRANT QUE** huit (8) entreprises ont présenté une offre de prix au bureau de la Municipalité ;
- CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions reçues le 28 mai 2024 à 11h00 ;
- CONSIDÉRANT** les soumissions reçues conformes ;
- CONSIDÉRANT** la recommandation d'adjudication produite par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;
- CONSIDÉRANT** la nécessité d'obtenir l'approbation du règlement d'emprunt numéro 609 par le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation avant d'accorder le contrat de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Fernand Leclerc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'ADJUGER** à la compagnie Excavation A.R. Valois, située au 360, rue Dufilly à Roxton Falls, le contrat pour les travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown, conformément à la demande publique de soumission numéro 53-2-42110-2103 et aux tarifs unitaires de sa soumission soit une dépense, excluant la TPS et la TVQ, estimée à 146 632,56 \$.
- QUE** le directeur général, M. Martin Lessard, soit et est autorisé à signer tout document ou conclure tout accord aux fins de ce contrat.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-06-34

Mandat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la surveillance et la préparation d'un appel d'offres de contrôle qualitatif des travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown

- CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à la réfection de 3 ponceaux sur les chemins Healy et Brown à la suite des pluies diluviennes du 30 août 2023 ;
- CONSIDÉRANT** la proposition de services de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la surveillance des travaux et la rédaction d'un appel d'offres pour le contrôle qualitatif des

travaux au montant estimé de 24 700,00\$ plus les taxes applicables ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Francis Malenfant
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le directeur général soit et est autorisé à accorder le mandat de surveillance et de préparation d'un appel d'offres de contrôle qualitatif des travaux à la FQM pour un montant estimé à 24 700,00\$ plus les taxes applicables.

QUE les crédits nécessaires à la réalisation de la présente résolution soient pris et répartis proportionnellement à même les postes budgétaires suivants : 23-040-05-721 « *Autres biens durables – Chemin Healy* » et 23-040-25-721 « *Autres biens durables – rue Brown* ».

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-06-35

Travaux de nettoyage des fossés et de rechargement granulaire sur le chemin Bergeron

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland doit assurer l'entretien et le maintien de plus de 140 kilomètres de routes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite procéder au nettoyage des fossés sur le chemin Bergeron sur une longueur de 600 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite également procéder à un rechargement granulaire sur une longueur de 1 100 mètres sur le chemin Bergeron ;

CONSIDÉRANT la soumission de Jim Coddington, datée du 22 avril 2024, au coût de 41 770,00 \$ plus les taxes applicables ;

Il est,

PROPOSÉ par Madame Sylvie Giroux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER la soumission de Jim Coddington pour le nettoyage des fossés et le rechargement granulaire du chemin Bergeron au coût de 41 770,00 \$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-06-36

Résolution autorisant de contracter un emprunt temporaire dans le cadre des travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland désire réaliser des travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown ;

CONSIDÉRANT QUE le financement de ces travaux sera réalisé par le biais d'un règlement d'emprunt, soit le Règlement numéro 609 intitulé : *Règlement*

décrétant une dépense et un emprunt de 245 000 \$ pour les travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Cleveland doit contracter un emprunt temporaire pour payer l'entrepreneur le temps que le règlement d'emprunt soit versé ;

CONSIDÉRANT la lettre du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation datée du 14 juin 2024 autorisant un emprunt n'excédant pas 214 694 \$ dans le cadre du Règlement numéro 609 ;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Daniel Braün

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le maire et le directeur général soient et sont autorisés à signer un contrat d'emprunt temporaire avec la Caisse Desjardins du Val-Saint-François pour un montant de 214 694 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucun citoyen ne s'est présenté pour la période de questions.

Aucune question n'a été reçue par courriel.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-06-37

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est,

PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la séance soit levée à 17h07.

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 26e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

Herman Herbers, Maire

Martin Lessard, Greffier-trésorier